# ASSEMBLEE GENERALE 2015.

#### Schweighouse, vendredi 4 décembre 2015 dans la petite salle culturelle du Centre K. à Schweighouse.

La séance est ouverte à 20h06.

L’APAAH compte 72 membres à jour de leur cotisation.  En retirant les 12 membres du CA, il y a 60 votants. Le quart soit 15 membres non élus doit être atteint. Grâce à 15 membres non élus présents et 24 procurations de membres non élus, le quorum est atteint et l’AG peut se dérouler conformément aux statuts. Sont également votants 11 membres élus présents plus 1 procuration de membre élu. Il y a donc en tout 51 votants.

***1. Allocution de bienvenue de la vice-présidente Marie-Louise Trautmann*.**

« Au nom du bureau de notre association, je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale. L’association étant la vôtre, votre présence ne peut que nous encourager à poursuivre dans la voie fixée par nos statuts.

Je salue la présence dans la salle des représentants de la municipalité dont M. Rémy MEDER, adjoint aux associations, qui nous font l’honneur de participer à notre AG. M. le Maire est excusé pris par d’autres obligations.

Je déclare l’Assemblée Générale de l’APAAH officiellement ouverte à 20 H 06 précises.

Comme les années précédentes, l’année 2015 a été une année chargée à la fois en temps et en travail. Notre dynamisme nous a guidé à agir tout au long de l’année afin de pérenniser notre partenariat au Congo RDC et de soutenir divers projets générés par d’autres associations ; je citerais l’association des Amis de la Maison de Retraite « LA ROSELIERE », « ALSACE-NEPAL », « ALSACE-MACEDOINE », nos partenaires pour « OASIS » et bien entendu la « BOU’SOL » de Haguenau. Notre partenariat avec l’association « Foyer de Paix - Grands Lacs » se poursuit de manière satisfaisante. Nos participations aux diverses manifestations organisées par l’OMSALS sont à un point culminant ; le président aura l’occasion d’y revenir.

Cette constance ne peut se faire que grâce au travail des membres du bureau de l’association, de celui d’adhérents et surtout grâce à votre appui. Avant de passer la parole à notre secrétaire, M. Gabriel STREBLER pour l’approbation du procès-verbal de l’AG 2014, je vous rappelle, comme les années précédentes, que vous êtes nos ambassadeurs auprès de vos connaissances, vos amis et votre voisinage. Ce n’est qu’avec votre appui que nous pourrons avancer.»

***2. Approbation du Procès-Verbal de l’AG 2014.***

Notre secrétaire, M. Gabriel STREBLER, indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l’AG 2014. Il demande si des observations sont à apporter. L’assistance n’ayant pas de remarques à formuler, il soumet au vote le PV de l’AG 2014. Le PV de l’AG 2014 est adopté à l’unanimité.

***3. Rapport moral du Président Serge Kaspar.***

« L’APAAH a connu en 2015 une activité très dense et fidèle à ses principes fondateurs.

Afin d’assurer le fonctionnement de l’association, le bureau de l’APAAH s’est réuni neuf fois durant cette année, sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau.

Pour bien visualiser l’engagement des bénévoles de votre association, je donne un chiffre : 766 h 15. Voilà le temps passé par les bénévoles de l’APAAH pour faire vivre notre association. Cela paraît peu et pourtant cela fait 2 jours pleins par mois. Des tableaux disponibles à la lecture, vous permettront de voir, mois après mois, nos divers engagements.

L’APAAH, prenant toute sa place dans notre commune, est représentée au niveau municipal par le biais de l’OMSALS qui fédère les associations locales. A chaque invitation, nous déléguons une, deux voire trois personnes. Cela représente autour de 6 ou 7 réunions annuelles. Et je voudrais revenir un peu plus sur notre engagement au sein de l’OMSALS. Certains se sont étonnés de nous voir un peu plus souvent dans cette structure. La réponse est très simple. Notre association a grandi et pris de la maturité. Et en nous impliquant un peu plus dans les actions de l’OMSALS, une partie du financement de notre association est assurée. En effet, l’APAAH, de tous temps, a évité de solliciter les diverses municipalités afin d’obtenir une subvention ; seules deux subventions ont été sollicitées et allouées à l’APAAH.

*Si vous le souhaitez, je peux donner des explications à ces deux demandes de subvention :*

* *l’une, parce que l’on nous a fait payer la location de la salle K – 400 et quelques euros – pour une subvention de 300 € et un fût de bière,*
* *l’autre, suite à la première fois où nous étions réunis à la salle du Foyer Catholique à cause de nombreuses modifications de date chaque fois que nous sollicitions la salle K)*

Et pour quelles raisons l’APAAH évite-t-elle de demander une subvention :

* pour garantir l’indépendance de l’association par rapport à la politique (*j’ajouterais d’autant plus aujourd’hui*)
* pour ne pas utiliser l’argent public sans une réelle adhésion à notre démarche.

Aussi, notre association forte actuellement de 72 membres a pour ambition de n’utiliser que de l’argent issu des donateurs ou du fruit de son travail. C’est pourquoi nous organisons un concert annuel, des ventes au marché hebdomadaire avant les fêtes de fin d’années et que nous participons aux activités de l’OMSALS. Mais je me dois de souligner la difficulté que nous rencontrons comme d’autres associations, difficulté liée à l’âge de nos membres. Cela peut être un frein à notre engagement au niveau de cette structure communale. Heureusement, suite au questionnaire que nous vous avions envoyé aux membres, nous avons eu quatre réponses positives de la part d’adhérents qui acceptent de nous épauler. Merci à eux ; d’ailleurs certains ont déjà mis la main à la pâte.

Je pense que notre démarche est saine. J’ajouterais que notre association a toujours considéré que le prêt d’une salle, de matériel de sonorisation ou d’éclairage est en soi une sacrée subvention. Et depuis la création de notre association, toutes les municipalités nous ont soutenus par ce biais.

Quelles ont été nos actions de 2014-2015 ?

L’APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : **le 29 novembre et les 6 et 13 décembre 2014**. Cette présence au marché hebdomadaire de notre commune nous permet de collecter des dons afin de soutenir notre projet de partenariat ou des actions urgentes ou diverses. La vente de gâteaux et de vin chaud connaît d’ailleurs un succès important. Comme toutes les années, il faut souligner le soutien de notre municipalité pour cette initiative.

**Janvier 2015**, nous avons remis une aide exceptionnelle de 400 € à « l’Amicale de la maison de retraite » de Schweighouse afin qu’elle puisse poursuivre l’installation du « jardin sensoriel ».

**En avril**, l’APAAH a réagi à la détresse de la population du Népal en octroyant une aide d’urgence de 500 € à l’association « ALSACE-NEPAL ».

**Durant l’été**, notre association a contribué par un chèque de 400 € à soutenir l’action de l’association « ALSACE-MACEDOINE ». Ainsi, 40 sacs de couchage pour bébé et une table à langer ont pu être achetés localement en Macédoine afin d’équiper un orphelinat à BITOLA.

**En août**, suite à un séisme dans la région des « Grands Lacs », nos partenaires nous ont indiqué que l’atelier coupe-couture et la bibliothèque qu’ils avaient pratiquement achevés de construire ont subi d’importants dégâts. Pour répondre à leur détresse, nous avons immédiatement débloqué une aide d’urgence de 800 €. Ainsi, notre partenariat se poursuit.

**Entre mars et novembre 2015**, nous avons été des acteurs engagés au niveau de l’OMSALS. Je rappelle que c’est grâce à ces divers engagements que notre association obtient des financements hors cotisations ou marché de Noël. Je rappellerais que nous avons été présents :

* au « Marché de Pâques »,
* au « Nettoyage de Printemps »,
* au « Festival du Conte » et « « Fête de la Musique/Nocturne Musicale »,
* au « 13/14 juillet »,
* au « Messti »
* à la « Fête des Rues »,
* au « Marché de Noël » et « Marche aux Lampions ».

Notre engagement OMSALS est complété par le nettoyage et le repassage des T-Shirts, torchons ou tabliers utilisés lors des différentes manifestations locales. Cela représente sur l’année 2015 : 297 T-Shirts, 90 torchons, 9tabliers et 2 gilets jaunes de sécurité. Grand merci à Marie-Odile pour le repassage.

**Octobre** est le mois du concert annuel de l’APAAH. Cette année, le concert a été donné par lachorale **« PATCH VOICES »**, dirigée par M. **Alain CHRISTOPHE**. Environ 200 spectateurs étaient présents ce dimanche 4 octobre pour applaudir cette chorale de plus de 50 membres, dont 35 enfants et adolescents. Ce chœur dynamique a su nous faire voyager par la musique et par le conte le long de cette terre d’Afrique.

Ce concert organisé par l’APAAH au profit de l’association « BOU’SOL » œuvrant sur le ban de Haguenau et de Schweighouse a permis de lui verser un chèque d’un montant de 1 500 €.

Et comme je le disais par un mot de remerciement à la fin du concert, nous avons voyagé en Afrique par la musique, « bougé quelques lignes » et surtout construit des passerelles de Solidarité, ici comme là-bas pour un mieux-vivre ensemble. En cela, nous sommes fidèles aux principes fondateurs de notre association ; associer culture et sensibilisation aux problèmes humanitaires, devenir des « **passeurs d’humanité** » participant à la construction d’un monde qui deviendra « **géographie de l’amitié** ».

Dans le mot d’accueil lu lors de notre concert annuel, Marie-Thérèse donnait une information importante : « Notre voyage prévu en 2016 pour rencontrer nos partenaires vient d’être annulé. C’est une grande tristesse pour nous tous ; mais nous devions tenir compte des réalités politiques actuelles en RDC, au Burundi, voire au Rwanda, qui ne favorisent pas un tel déplacement. Les avis de nos partenaires ont également été pour beaucoup dans notre décision ». Aujourd’hui, à la vue de l’actualité, les événements nous confortent dans notre choix.

Toutes ces opérations vous démontrent le sérieux de l’association, la qualité de ses finances et sa capacité à être réactive en cas de besoin. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous présentera tout à l’heure les chiffres sur l’état des comptes de votre association. Et tous les ans, je ne peux que le remercier pour la qualité de son travail. Et à propos de finances, je rappelle que le but d’une association humanitaire n’est pas « d’économiser » des sommes faramineuses comme certaines (jusqu’à 43 000 € pour des associations qui se disent humanitaires), mais bel et bien d’accompagner des projets humains.

Mais octobre et novembre, c’est également la préparation de la vente de Noël au marché hebdomadaire. Et là, nous pouvons remercier toutes les dames qui préparent une fois par semaine divers objets, sans oublier les «***bredele*** » et la confiture. L’APAAH sera présente au marché hebdomadaire de Schweighouse le samedi 28 novembre 2015 et les samedis 5 et 12 décembre. Je ne peux que vous inviter à y faire un passage afin de partager avec nous un verre de vin chaud.

Comme l’a rappelé notre Vice-présidente lors de son mot d’accueil, vous êtes tous nos ambassadeurs auprès de vos familles, amis et collègues de travail. N’hésitez pas à parler autour de vous de votre association et de ses actions. Aussi, commencez à faire de la pub autour de vous pour notre concert de 2016 ! 2016, l’année des 10 ans d’existence de l’APAAH. Ce concert sera de haut niveau et réunira sur le même plateau, l’harmonie du Cercle Catholique « **FIDELITAS** » et l’harmonie d’Accordéon « **MELODIA** » de Kutzenhausen. Ce concert aura lieu **le samedi 1er octobre 2016 à** **20H15**.

Je ne serais pas complet sans vous dire que pour l’exercice 2015 nous passons donc de 74 à 72 adhérents pour cause de non-paiement de 2 cotisations. Et pour le prochain exercice, 2 adhérents ont démissionné, ce qui fait que nous serons ce soir après notre AG à 70 adhérents potentiels. Notre prochain challenge sera d’effectuer ensemble un travail de sensibilisation, notamment vers les plus jeunes.

Je ne voudrais pas terminer ma présentation sans dire merci ; merci à tous les membres du bureau qui s’impliquent sans compter dans la gestion de notre association, mais également dans toutes nos autres activités. Merci également aux adhérents qui ont répondu favorablement à notre appel pour nous aider et qui ont déjà mis la main à la pâte. Merci à notre municipalité pour le prêt de matériel et des infrastructures. Merci à l’harmonie du Cercle Catholique « FIDELITAS » qui, dans le cadre d’un partenariat, nous reverse tous les ans le plateau de son concert de Noël qui aura lieu cette année le vendredi 11 décembre 2015 à 20h00 en l’église St Jacques de Schweighouse. Merci à vous tous ici présents.

Pour conclure, l’Association remplit pleinement son rôle de promouvoir par la culture ou par d’autres actions des gestes de solidarité tels qu’ils sont définis dans les statuts. Nos engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été respectés. »

***4.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

## 5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

|  |  |
| --- | --- |
| Dépenses | 9 009,58 € |
| Recettes | 7 011,65 € |
| Perte | 1 997,93 € |
| Solde en caisse | 3 681,43 € |

## Il faut préciser que 2 450 € ont été remboursés aux membres qui avaient provisionné cette somme en vue du voyage prévu dans la région des grands lacs et qui a dû être annulé comme cela a été précisé plus haut.

## 6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber, Mickaël Eppinger et Fridolin Trautmann ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence du trésorier Raymond Morgenthaler. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge. Il a été applaudi par l’assemblée.

## 7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 8. Election du nouveau bureau.

Tous les membres se représentant et aucun nouveau membre ne se présentant, le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président Marie-Louise Trautmann, vice-présidente

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Marguerite Platz, assesseur Robert Marchal, assesseur

Anny Ott, assesseur René Ott, assesseur

## 9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes.

Les commissaires aux comptes, Marie-Claude Klieber et Fridolin Trautmann ainsi que Mickaël Eppinger sont désignés, avec leur accord, pour l’an prochain.

## 10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2017 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

## 11. Divers.

Monsieur MEDER Rémy, président de l’OMSALS, prend la parole pour souligner que lors de ses présences assurées aux différentes manifestations, l’APAAH est une association « qui en veut » et qui se distingue par son efficacité et son travail en équipe. L’OMSALS ainsi que la Municipalité la remercient car cela « donne chaud au cœur » et lui souhaite « bon vent ! »

***12. Clôture de l’assemblée générale.***

Le président clôt l’assemblée à 20 h 40 et invite les participants au verre de l’amitié offert par l’APAAH.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge | STREBLER Gabriel |